

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2022

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 151

présenté par

M. Le Fur, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Bonnivard, M. Bourgeaux,
M. Fabrice Brun, Mme Corneloup, M. Dive, M. Dubois, M. Forissier, Mme Gruet, M. Kamardine,
Mme Frédérique Meunier, Mme Tabarot, Mme Valentin, M. Viry, M. Hetzel, M. Portier et
M. Bony

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 5, substituer au nombre :

« 9 801 »,

le nombre :

« 9 800 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Considérant que le poste de Secrétaire général de la Mer constitue un doublon avec le poste de Secrétaire d'Etat à la mer, cet amendement a pour objet de supprimer le poste de Secrétaire général de la Mer auprès du Premier Ministre.